**TERMES DE REFERENCE**

Expert·e pour l’élaboration du rapport annuel de suivi des violations des libertés d’expression, d’association et de réunion au Maroc

**Pays :** Maroc

**Champs de compétences :** rapport annuel de suivi des violations des libertés d’expression, d’association et de réunion au Maroc , cadre légal marocain et standards internationaux relatifs à la liberté d’expression et au droit d’accès à l’information, droits humains, médias, communication.

1. **CONTEXTE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES** :

L’association Adala « pour le droit à un procès équitable » est une association à but non lucratif, créée en octobre 2005 à Rabat par des avocat(e)s, professeurs universitaires, étudiant(e)s chercheurs désireux de s’inscrire dans une démarche citoyenne pour œuvrer en faveur de la réforme du système judiciaire et pénal, en termes d’indépendance, d’intégrité et de compétence.

L’association Adala « pour le droit à un procès équitable » met en œuvre en partenariat avec l’ONG ERIM Equal Rights & Independent Media, la Coalition ISRAR pour l’Empowerment et l’égalité, et le Forum Marocain des Jeunes Journalistes(FMJJ), le projet intitulé « Houqouq wa Moussawat », cofinancé par l’Union européenne et l’Agence Française de Développement.

L’objectif spécifique du projet est de renforcer l’impact des actions menées par la société civil et des médias pour la promotion et la défense des libertés d’expression, d’association et de réunion et de l’égalité de genre au Maroc.

Ses activités s’articulent autour de trois objectifs spécifiques :

1. Promouvoir les actions de plaidoyer de la société civile et des médias en faveur d’une réforme du cadre légal renforçant la protection des libertés d’expression, d’association, de réunion et de leur intersection avec l’égalité de genre ;
2. Assurer le suivi de la mise en œuvre effective du cadre légal existant relatif aux libertés d’expression, d’association, de réunion et à l’égalité de genre ;
3. Renforcer les initiatives d’éducation et de sensibilisation aux libertés fondamentales, à l’égalité de genre, en particulier la lutte contre les stéréotypes de genre et les violences basées sur le genre (VBG) ;

**Observatoire**

Dans un objectif de coordination des activités de la société civile pour davantage d’impact , un Observatoire des libertés fondamentales a été initié par l’association Adala durant l’année 2018, comprenant des OSC de défense des droits humains et des libertés , afin de mener un travail de monitoring et de plaidoyer en faveur de l’application d’un cadre légale protecteur des libertés d’expression ; d’association et de réunion au Maroc .L’observatoire compte cinq membres fondateurs et une charte de l’observatoire a été finalisé et validé par d’autres associations qui rejoignent l’observatoire . les cinq OSC fondatrices (Adala ;OMDH ; FMAS/ Ejoussour,FMJJ ET FMVJ ). Dans ce cadre ADALA et ses partenaires sont à la recherche d’un **expert·e·** pour préparer le rapport annuel portant sur les libertés d’expression, d’association et de réunion et leur intersection avec l’égalité de genre et les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;

1. **OBJECTIFS DE LA PRESTATION :**

L’objectif de la présente prestation est de préparer un rapport annuel, en étroite collaboration avec ADALA et ERIM et les partenaires du projet, en consultation avec les membres de l’Observatoire et autres parties prenantes. Il devra présenter les principales violations ayant été observées sur la période d’une année. Une attention particulière devra être porté aux restrictions d’accès à ces droits des populations les plus vulnérables (jeunes marginalisés, populations issues de zones rurales éloignées et/ou de quartiers marginalisés, migrants, minorités sexuelles, etc.).Plus précisément sur :

Les libertés d’expression, d’association et de réunion et leur intersection avec l’égalité de genre et les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Le rapport sera revu et validé par l’ensemble des membres de l’Observatoire, ainsi que par les partenaires de l’Action, puis traduit et publié en arabe et en français.

L’expert·e· coordonnera avec l’Association **Adala** qui se chargera d’assurer la coordination avec les autres partenaires du projet l’ONG ERIM Equal Rights & Independent Media, la Coalition ISRAR pour l’Empowerment et l’égalité, et le Forum Marocain des Jeunes Journalistes(FMJJ), et les commissions de l’observatoire des libertés et des droits humains.

Les missions du prestataire sont :

**Tableau descriptif de l’élaboration du rapport**

|  |
| --- |
| 1. **Phase préparatoire effectuée par l’expert·e·:**  * Réunion avec le comité du pilotage de l’observatoire ; * Une fiche méthodologique ; * Revue détaillée sur l’évaluation des principales violations avec les commissions thématiques de l’observatoire un focus sur les Liberté d’expression (y inclut le Droit de l’Accès à l’Information) ; liberté d’association, liberté de réunion ; et égalité de genre et les Violences Basées sur le Genre (VBG) (thématique transversale). |
| 1. **Collecte de données pour la réalisation du rapport / Expert·e**  * Préparation du plan de recherche à noter que l’observatoire dispose d’une base de données de quelques violations ; * Rédaction du rapport annuel en s’appuyant sur la consultation des commissions de l’observatoire ; * Élaboration et présentation des recommandations afin de s’assurer du transfert de compétences pour l’élaboration du rapport. |
| 1. **L’analyse des données et l’élaboration du rapport**   Le expert·e sera chargé·e d’analyser les données avant d’élaborer le rapport annuel. |

Dans le cadre de cette mission il s’agira de :

Phase préparatoire effectuée par l’ expert·e :

* Proposer une méthodologie pour la préparation du rapport **annuel produit par l’Observatoire** ;
* Planning et plan d’action du rapport annuel de l’observatoire ;
* Présenter la méthodologie aux partenaires du projet et les membres de l’observatoire ;
* Coordonner la mise en œuvre du plan d’action avec les membres de l’observatoire ;

La collecte des données :

* La collecte avec les commissions et compléter les données manquantes ;
* Echanger / coordonner étroitement avec le partenaire Adala pour tout détail logistique concernant la collecte des données ;

Rédaction du rapport **annuel produit par l’Observatoire**

* Rédiger le premier draft du rapport **annuel produit par l’Observatoire** le transmettre aux partenaires du projet ;
* Intégrer les commentaires/ suggestions proposées après retour des partenaires ;
* Finaliser le rapport en l’adaptant suivant les derniers commentaires transmis par les membres de l’observatoire ;

L’analyse des données et l’élaboration du rapport :

Le expert·e sera chargé·e de proposer à ADALA et ses partenaires une méthodologie adaptée, montrant la bonne compréhension des objectifs et résultats attendus de cette mission.

Les Livrables :

* Proposition d’un cadre de travail adapté et un planning détaillé
* Méthodologie détaillée pour la préparation et la rédaction du rapport **annuel produit par l’Observatoire**
* Premier draft du rapport **annuel produit par l’Observatoire**
* **Version finale du rapport annuel produit par l’observatoire**

1. **PROFIL DES EXPERTS :**

**Profil du expert ·e :**

* Master dans un des domaines suivants : droit international, droits humains, ou sciences sociales avec une expérience dans l’élaboration du rapport alternatif à l’Examen Périodique Universel (EPU) ;
* +5 ans d’expérience professionnelle pertinente et **expériences antérieures dans l’élaboration des rapports séminaires ;**
* Excellente connaissance de la situation des droits humains au Maroc ;
* Capacité à travailler de manière indépendante et flexible et à interagir avec différents acteurs, tant au niveau institutionnel qu’avec des acteurs de la société civile et des médias ;
* Maitrise du Français et de l’arabe, écrit et parlé obligatoire, maîtrise de l’anglais est un plus ;

1. **CONDITIONS DE LA MISSION :**

* Type de contrat : Contrat de prestation de service
* Un budget total de 2275 EUR « le projet est exonéré de la tva »

1. **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

* Publication de l’appel : 25 Mars 2022
* Remise des offres : 20 Avril 2022
* Sélection des experts : 25 Avril 2022
* Signature du contrat : le 28 Avril 2022
* Réunion de cadrage : 1ere semaine Mai 2022
* Déroulement de la prestation : 3ème semaine Mai 2022
* Rapport final 2ère semaine Juin 2022

1. **CANDIDATURE :**

L’expert·e· intéressé·e· enverra une proposition constituée **des éléments suivants :**

* CV ;
* Une note méthodologique composée qui présente la compréhension de la mission, son contenu et déroulement ;
* Une proposition financière qui détaille les coûts liés à la prestation ;

1. **Modalités de soumission :**

Les dossiers de soumission sont à envoyer par mail à [a.aouidi.justice@gmail.com](mailto:a.aouidi.justice@gmail.com) , [adalajust2005@gmail.com](mailto:adalajust2005@gmail.com) , en précisant dans l’objet « Expert·e pour l’élaboration du rapport annuel de l’observatoire »

Les propositions doivent être soumises au plus tard le **20 Avril 2022**